

## Protection de vos données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de votre participation bénévole au fonctionnement du Festival Luluberlu organisé par la Ville de BLAGNAC, font l'objet d'un traitement exclusivement destiné à la mise en œuvre d'une telle participation.

Ce traitement est ainsi nécessaire à l'instruction de votre demande de participation en qualité de bénévole au Festival Luluberlu, ainsi qu'à l'exécution de la convention d'accueil d'un bénévole conclue entre vous-même et la Ville de BLAGNAC (Article 6, 1. du Règlement général sur la protection des données).

La Ville de BLAGNAC est responsable de ce traitement (Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – 1 Place des Arts – 31706 BLAGNAC Cedex / [contact@mairie-blagnac.fr](mailto:contact@mairie-blagnac.fr) / 05 61 71 72 00).

Vos données personnelles pourront être conservées tout au long de la durée de votre bénévolat, puis un an à compter de la date de la fin de votre collaboration sur le festival concerné.

Ces délais passés, la convention d'accueil vous concernant ainsi que les autres documents constituant votre dossier de bénévole seront archivés pendant une durée de dix ans, sans pour autant être communicables au public. Par exception, la copie du bulletin n° 3 du casier judiciaire ne sera pas conservée après prise en compte.

Par ailleurs, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles et d'en obtenir une copie, ainsi que d'un droit de rectification de vos données personnelles inexactes.

Sous réserve de préciser le motif justifiant leur mise en œuvre, vous disposez également d'un droit d'effacement de vos données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation du traitement de celles-ci.

Enfin, vous disposez d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles. Cette demande peut être effectuée à tout moment.

Si un tel droit est exercé à l'égard de données indispensables à votre collaboration au sein du Festival Luluberlu, l'exercice de ce droit équivaudra au renoncement de votre part à intervenir sur le Festival Luluberlu en qualité de bénévole.

Pour l'exercice de l'ensemble de vos droits ou toute information sur les traitements de données personnelles effectués sous la responsabilité de la Ville de BLAGNAC, vous pouvez contacter :

- le Délégué à la protection des données (DPO) de la Ville de BLAGNAC (Mairie de BLAGNAC, À l'attention du Délégué à la protection des données (DPO), 1 Place des Arts, 31700 BLAGNAC / [dpo@mairie-blagnac.fr](mailto:dpo@mairie-blagnac.fr) / 05 61 71 76 00).

En cas d'exercice d'un ou plusieurs de vos droits, veuillez préciser sur quelles données de traitement votre demande porte. Il pourra vous être demandé de présenter une pièce d'identité ou d'en transmettre une copie.

En cas d'insatisfaction quant à la manière dont vos données personnelles ou vos demandes relatives à ces dernières sont traitées, vous pouvez prendre contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS Cedex 07/ [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).